



**ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX**



Éléments d'information relatifs au plan de lutte contre les escroqueries

Escroqueries : un plan de prévention pour contrer le phénomène

Alors que la délinquance a chuté de 4,10% en 2007, les escroqueries et infractions économiques et financières ont augmenté de 8,8%. Plus encore, les escroqueries réalisées par le biais d'Internet ont augmenté sévèrement en 2007 : 4 413 escroqueries en 2007, contre 2 157 en 2006 et 614 en 2005. Des constats qui ont poussé Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales, à mettre en place un large plan de prévention national pour lutter contre cette forme de délinquance. Ce plan a été lancé le 6 janvier 2008.

Qu'est ce qu'une escroquerie ?

L'escroquerie est le fait de tromper quelqu'un par l'usage d'un faux nom, d'une fausse qualité ou même par l'abus d'une vraie qualité, voire l'emploi de manœuvres frauduleuses, pour obtenir de l'argent ou un service.

La loi punit l'escroc de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

Qui est visé ?

Tout un chacun est visé par des escrocs et des escroqueries différentes : particuliers, professionnels, propriétaires, internautes... hommes et femmes, sont tous touchés, quels que soit leur catégorie socioprofessionnelle ou leur âge (dès la majorité). Traditionnellement, les personnes touchées, sont des personnes vulnérables, influençables, crédules qui se laissent tenter par l'appât du gain. Cependant certaines escroqueries sont élaborées avec tant de finesse qu'elles atteignent même les personnes les plus prudentes et sensibilisées aux phénomènes d'escroqueries. La vigilance doit donc être maximale.

Quel message de prévention ?

L'enjeu de la campagne est de diffuser des messages de prudence relatifs aux escroqueries et de rappeler des règles d'or à suivre pour se protéger des escrocs :

- J'ai du bon sens, je le garde en toutes circonstances
- Si je me méfie, si j'ai un doute, je n'achète pas, je ne vends pas
- Je ne laisse pas ma compassion et l'appât du gain prendre le dessus
- Je consulte attentivement et régulièrement mes relevés de compte
- Je ne réponds pas aux courriels, courriers et SMS non sollicités
- Je sais que les trop bonnes affaires n'existent pas !

Victime ou besoin d'information : qui doit on appeler ?

S'informer ⇨ Une *plateforme téléphonique dénommée « Info escroquerie »* est mise en place depuis le 6 janvier. Sa vocation est d'offrir aux citoyens un outil d'information et de prévention afin de lutter contre toutes les formes d'escroquerie. Elle est joignable au 08 11 02 02 17 (coût d'un appel local). Ses missions :

- Fournir aux victimes d'escroqueries une assistance en termes d'information sur les démarches à effectuer pour déposer plainte
- Informer et prévenir sur les pratiques délictueuses les plus courantes
- Renseigner sur le caractère légal ou non de démarches commerciales
- Délivrer des conseils pratiques
- Guider les appelants vers les organismes de l'Etat en mesure de recevoir des informations ou de les renseigner.

Les citoyens seront accueillis par des agents spécialisés dans les techniques de fraude et formés à l'accueil téléphonique. Dirigé par un commandant de Police, le service est composé de 4 réservistes de la Police nationale et 2 militaires de la Gendarmerie. Le service est à l'écoute des citoyens du lundi au vendredi de 9 à 18 heures sans interruption.

Déposer plainte ⇨ *Les victimes d'escroqueries sont invitées à venir déposer plainte* au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche. Pour faciliter le travail des services de Police et de Gendarmerie dans l'enquête, la victime doit se munir du maximum d'informations relatives à l'escroc et l'escroquerie : références des transferts d'argent, coordonnées de la personne contactée, courriers échangés... en somme tout renseignement pouvant aider à identifier l'escroc ou l'escroquerie.

Une plateforme de signalement Internet

Préexistante dans le domaine de la pédo-pornographie, une plateforme de signalement Internet a été mise en place sur Internet : **PHAROS** (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse de regroupement et d'Orientation des Signalements). C'est l'outil public de traitement des signalements de contenus illicites sur Internet.

PHAROS n'a pas pour mission de recueillir les plaintes mais bien les **signalements** : pornographie infantile, incitation à la haine raciale, proxénétisme, diffusion de procédés permettant la fabrication d'engins explosifs... Depuis le **6 janvier** cette plateforme est étendue au signalement d'escroqueries réalisées sur Internet. Courriel, site professionnel ou particulier... si l'un de ces éléments apparaît comme une escroquerie, chaque citoyen peut le signaler sur la plateforme PHAROS.

Une campagne de prévention

Une campagne de prévention relative à tous types d'escroqueries a été mise en place. Pour cela trois outils principaux ont été mis en place : un **dépliant** et une **affiche** diffusés en préfectures et sous-préfectures, en commissariats, gendarmeries et mairies, ainsi qu'une **campagne Internet** diffusée sur des sites ciblés

L'enjeu est de délivrer des messages de prudence communs à toutes les escroqueries. Par ailleurs un zoom a été fait sur les escroqueries les plus courantes ou les plus ravageuses grâce à des témoignages courts qui relatent clairement le déroulement d'une escroquerie type. Dans le dépliant, le choix s'est porté sur 7 scénarios :

- L'escroquerie perpétuée à l'occasion d'achats sur Internet ;
- l'escroquerie à la fausse qualité ;
- l'escroquerie aux billets noircis ;
- le « phishing » (vol de coordonnées bancaires) ;
- la fausse épargne ;
- la fausse loterie ;
- l'escroquerie à l'héritage.

Par ailleurs l'attention du lecteur est spécialement attirée sur les vols de coordonnées bancaires, en magasins, automates (distributeurs automatiques) et sur Internet.

Enfin, 1 000 policiers sont en capacité de répondre aux sollicitations du public et surtout de traiter les enquêtes relatives aux escroqueries liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pièces jointes

- Fiche d'identité de la plateforme téléphonique « Infos escroquerie »
- Fiche d'identité de la plateforme PHAROS
- Outils de communication de la campagne

Fiche d'identité de la plate-forme téléphonique **« INFO ESCROQUERIES »**

La plate forme téléphonique baptisée « Info escroqueries » est née de la volonté de mettre en place un outil d'information et de prévention au profit des citoyens, dans le cadre de la lutte contre toutes les formes d'escroqueries. Il s'agit d'un guichet téléphonique national joignable au n° **08 11 02 02 17** au coût d'un appel local, et ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures sans interruption.

Cette plate-forme téléphonique a pour vocation essentielle de fournir aux citoyens un service d'information et de prévention sur tous les types d'escroqueries. Les missions dévolues à celle-ci sont les suivantes :

- Fournir aux victimes d'escroqueries un service d'assistance et d'information sur les démarches à effectuer pour le dépôt de plainte.
- Informer et prévenir sur les pratiques délictuelles les plus courantes.
- Renseigner sur le caractère licite ou non de certaines démarches ou propositions commerciales dont les citoyens peuvent être l'objet ou dont ils peuvent avoir connaissance.
- Prodiguer des conseils pratiques pour se prémunir contre les escroqueries et sur les moyens de se protéger contre les escroqueries sur Internet.
- Orienter les appelants vers les services de l'Etat, organismes ou associations les mieux à même de les renseigner ou susceptibles de recevoir des informations.

Cette plate-forme téléphonique a donc essentiellement une vocation de prévention, d'aide et d'information en faveur des citoyens victimes ou potentiellement victimes d'actes frauduleux ou malveillants.

La mission de prévention s'effectue à deux niveaux :

- Pendant les heures d'ouverture au public, par l'action d'agents de traitement spécialement formés à l'accueil téléphonique, aux techniques de fraude, à la législation pénale, civile et commerciale
- Pendant les temps d'attente téléphonique et en dehors des horaires d'ouverture, par la diffusion en continu de messages audio de conseils et de prévention particulièrement axés sur l'utilisation Internet

Hébergée à l'Office Central de Lutte contre la Criminalité Liée aux Technologies de l'Information (OCLCTIC) de la Direction Centrale de la Police Judiciaire, cette plate forme dirigée par un capitaine de police, est composée de quatre personnels réservistes de la Police Nationale et de deux militaires de la Gendarmerie Nationale.

Fiche d'identité P.H.A.R.O.S

(Plateforme d'harmonisation, d'analyse de recoupement et d'orientation des signalements)

Fonctionnement de l'outil

PHAROS est l'outil public de traitement des signalements de contenus illicites sur Internet émanant de professionnels ou de particuliers. Cette plateforme n'a pas vocation à recueillir des plaintes, mission distincte qui reste de la compétence des services territoriaux de la Direction Générale de la Police Nationale et de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, mais uniquement des signalements de contenus publics constatés sur Internet. Les informations recueillies ont valeur de simples renseignements, sans valeur juridique, mais leur exploitation peut justifier l'ouverture d'enquêtes judiciaires.

La compétence matérielle de la plateforme englobe toutes les formes d'activités illicites constatables en ligne : pornographie infantile, incitation à la haine raciale, proxénétisme, diffusion de procédés permettant la fabrication d'engins explosifs, escroqueries sur Internet, etc. L'origine des signalements est en revanche circonscrite aux contenus publics en ligne, susceptibles d'être signalés parallèlement par plusieurs internautes. Concrètement, cela concerne les sites internet, les forums, les blogs, les échanges de fichiers de pair à pair (*peer to peer*) et les discussions fortuites entre personnes rendues anonymes par l'utilisation de pseudonymes (*MSN, tchat, etc.*).

A contrario, la plateforme n'a pas vocation à recevoir :

- le signalement d'infractions matérialisées ou révélées par des correspondances privées (par exemple, des courriers électroniques menaçants) ;
- le signalement relevant de l'urgence opérationnelle : la plateforme n'est pas l'équivalent sur Internet du « 17 Police Secours ».

Pharos n'est pas le site de pré-plainte en ligne.

L'intérêt essentiel de cet outil réside donc dans sa capacité à traiter en temps réel des signalements qui nécessitent une action immédiate en termes de recueil et de conservation de preuve, à concentrer l'exploitation de ces informations en un lieu unique, évitant ainsi les actions judiciaires redondantes, et à définir rapidement un critère de compétence matérielle et géographique permettant la saisine d'un service de police ou de gendarmerie apte à traiter efficacement l'infraction.

Mode de saisine

- Signalements des particuliers par le portail www.internet-signalement.gouv.fr : à communiquer.
- Signalements des signalants référencés pro www.pro.internet-signalement.gouv.fr : ne pas communiquer.

Heures d'ouverture du service

Le portail de signalement : ouvert 24/24 – les signalements sont transmis en temps réel à PHAROS

- Horaires de travail des opérateurs la plateforme :
9 heures – 18 heures

Personnels de la plateforme

- composée à parité de policiers et de gendarmes (5-5)
-2 personnels d'encadrement (un capitaine de police et un lieutenant de gendarmerie)
-8 opérateurs de traitement des signalements

Objectif de la démarche :

- un point d'entrée national, unique et clairement identifié ;
- pour le signalement de tous les *contenus illicites* de l'internet ;
- distinct de l'activité de *veille* (travail d'initiative qui vise à rechercher de manière proactive les infractions)

Perspectives :

La création auprès d'Europol d'une plate-forme européenne destinée à centraliser les signalements émanant des plates-formes nationales permettra de franchir un nouveau cap dans la coopération internationale, de fluidifier les échanges d'information et de rationaliser la lutte contre la cybercriminalité au niveau européen.

ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX

Le dépliant

L'ESCROQUERIE : CE QUE DIT LA LOI

Extraits

Article L333-1 du Code Pénal

«L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende».

**Si vous êtes victime,
portez plainte**

**Si vous êtes victime d'une escroquerie,
déposez plainte au commissariat ou à la
gendarmerie la plus proche.**

Munissez-vous de tous les renseignements
en votre possession :

- références du ou des transferts d'argent effectués,
- références de la ou des personnes contactées : adresse de messagerie ou postale, pseudos utilisés, numéros de téléphone, fax, copie des courriels/ courriers échangés...
- tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
0811 02 02 17
CÔÛT D'UN APPEL LOCAL



POUR SIGNALER UN COURRIEL
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES
www.internet-signalation.gouv.fr



Vol de coordonnées bancaires : des manœuvres simples et quasi-invisibles

«En consultant mon relevé de compte, j'ai découvert que
des opérations avaient été réalisées à mon insu avec
les références de ma carte bancaire».

Protection des coordonnées bancaires : les règles de vigilance

- ❶ **Sur Internet**
 - je réalise mes achats uniquement sur les sites de confiance, signalés par le logo et dont l'adresse commence, au moment de la transaction, par «https»
 - j'évite le piratage de ma carte bancaire en protégeant mon ordinateur avec un anti-virus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour.
- ❷ **Les automates (distributeurs de billets)**
 - je compose discrètement mon code et masque le clavier avec ma main
 - je ne me laisse pas distraire par des inconnus qui proposent leur «aide» ; il s'agit souvent d'escrocs qui cherchent à subtiliser ma carte et à récupérer mon code secret.
- ❸ **En magasins**
 - Numéro de carte bancaire + date d'expiration + cryptogramme = danger !
Dans le cadre d'une transaction en magasin, il est très facile pour l'escroc d'obtenir ces numéros et de les utiliser. Ces références sont suffisantes pour effectuer des achats en ligne.
 - je ne quitte jamais des yeux ma carte bancaire, je ne la confie à personne
 - je ne conserve pas mon code secret au même endroit que la carte.
- ❹ **De manière générale, je suis les conseils de mon banquier**



ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX



INFO ESCROQUERIES
0811 02 02 17
CÔÛT D'UN APPEL LOCAL

POUR SIGNALER UN COURRIEL
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES
www.internet-signalation.gouv.fr

ESCROQUERIES

NEN PAYEZ PAS

LE PRIX

Escroqueries sur Internet : Transactions virtuelles, pertes bien réelles

«Faites un virement pour acheter ce produit sur internet, c'est plus simple»

J'ai déniché une annonce proposant une voiture à un prix très attractif. Après plusieurs échanges avec le vendeur, j'ai reçu un courriel au nom du site définissant les modalités de paiement. Je ne me suis pas méfié et j'ai réglé le bien en passant par un service de transfert d'argent. En fait, c'est le vendeur escroc qui avait envoyé ce courriel ! L'argent a été retré le jour même. Je n'ai jamais reçu le bien que j'avais payé.

- ❗ Si je vends ou achète un bien très onéreux, j'organise une rencontre avant la transaction
- ❗ Si je vends un bien, j'attends d'avoir reçu matériellement l'argent avant de le livrer

Fausse qualité : l'escroc était bien caché

«Je suis policier, gendarme, pompier, aidez nous financièrement»

Je suis commerçant et j'ai reçu un appel d'un homme se disant commissaire de Police de ma ville. Il m'a invité à financer le petit journal du commissariat en y achetant un encart publicitaire pour la promotion de mon commerce. J'ai accepté, j'ai ensuite reçu par fax le bon de commande indiquant la somme à payer. Bâssuré par la présence du logo de la Police, j'ai envoyé un chèque. Sans nouvelles quelques semaines plus tard j'ai contacté mon commissariat : j'ai appris qu'il n'existait aucun journal ! Résultat : pensant aider le commissariat j'ai enrichi un escroc et j'ai perdu beaucoup d'argent.

- ❗ Avant de payer quoi que ce soit, je contacte le service concerné pour me renseigner
- ❗ Je vérifie toujours la qualité déclarée de mon interlocuteur

ZOOM SUR QUELQUES ESCROQUERIES

L'escroquerie aux billets noirs

«Une valise d'argent pour si peu : la belle affaire !»

Dans un bar, une personne m'a accosté pour me proposer une affaire très intéressante. Elle disposait d'une mallette pleine de billets tachés d'encre noire. Elle m'a montré, avec un peu de produit, comment les traiter et de vrais billets sont apparus, dont elle m'a fait cadeau. Elle m'a proposé la moitié des billets de la mallette à condition d'avancer l'argent pour acheter le produit, trop cher pour elle seule. Comme ça, j'ai donc versé une première somme d'argent pour acheter à l'étranger ce produit merveilleux, puis une seconde pour débloquer le produit à la douane. Quatre versements plus tard, je me suis rendu compte de l'escroquerie dont j'avais été victime.

- ❗ Billets tachés, maculés → je dois me méfier
- ❗ L'appât du gain ne doit pas me détourner du bon sens

«Phishing» : un mail ça peut faire très mal

«Je suis votre banque et j'ai besoin de votre mot de passe de connexion»

J'ai reçu un courriel de ma banque me demandant mon identifiant de connexion et le mot de passe de consultation de mon compte en ligne. Ils m'avaient alors expliqué qu'ils avaient besoin de mettre à jour mes données de connexion. Le problème c'est que ce n'était pas ma banque. Mon compte a été vidé.

- ❗ Je ne réponds jamais à un courriel qui me demande de transmettre mes coordonnées bancaires :
- ❗ Je sais que ma banque ou toute autre institution de confiance ne me les demandera jamais par courriel
- ❗ En cas de doute, j'appelle directement ma banque

Une fausse épargne qui vous ruine

«Un placement à taux rémunérateur record !»

J'ai reçu les confidences d'une connaissance qui m'a dit avoir trouvé la solution pour arrondir facilement ses fins de mois : une de ses collègues de travail lui a proposé un placement très rémunérateur : 10 % par mois. Elle m'a dit qu'il faudrait placer 5000 euros. Après avoir un peu hésité, j'ai décidé d'investir 1000 euros, et elle m'a effectivement remis, après 30 jours, la somme de 1100 euros. Content, j'ai décidé de lui confier toutes mes économies, que je n'ai jamais revues.

- ❗ Je sais que les trop bonnes affaires résistent pas
- ❗ Je ne confie pas d'argent à un inconnu

L'escroquerie à la fausse loterie

«Bravo, vous avez gagné le gros lot !»

J'ai été avisé par courrier que j'avais gagné une grosse somme d'argent à un jeu. Mais avant, j'ai dû verser une somme afin de récupérer le gain. J'ai versé l'argent mais je n'ai jamais rien reçu !

- ❗ Je ne réponds jamais à ce type de proposition
- ❗ Si je n'ai pas joué, j'ai peu de chance d'avoir gagné

L'escroquerie à l'héritage

«Aidez-moi à toucher mon héritage, vous ne le regretterez pas»

J'ai reçu un courriel d'un inconnu qui m'a proposé de servir d'intermédiaire financier. Il se disait bénéficiaire d'un héritage conséquent qu'il ne pouvait toucher, faute de moyens suffisants pour avancer les frais de succession. Il m'a demandé de lui avancer la somme et proposé de toucher en retour 20% de l'héritage. Je lui ai envoyé l'avance par virement bancaire. Une fois les versements effectués, le contact a été rompu. Je n'ai jamais reçu la commission promise.

- ❗ Je n'envoie pas d'argent à un inconnu via un service de transfert d'argent ou par virements bancaires
- ❗ Je ne réponds jamais à ce type de proposition

ESCROQUERIES
NEN PAYEZ PAS
LE PRIX

**ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX**

L'Affiche



**ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX**



**INFO ESCROQUERIES
0811 02 02 17
COÛT D'UN APPEL LOCAL**

**POUR SIGNALER UN COURRIEL
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES
www.internet-signalement.gouv.fr**

**ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX**

Campagne Internet

Bannière 1



Bannière 2



ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX

Bannière 3

